

LA MAISON DES SOCIÉTÉS À BOURG-EN-BRESSE

Lorsque la Maison des sociétés ouvre ses portes aux associations, le 1^{er} février 1969, plus qu'un outil au service des associations, elle représente un nouvel élan pour les actions socio-éducatives menées dans les quartiers de la ville.

Des salles de quartier

Après la Seconde Guerre mondiale, la population des villes s'accroît rapidement et Bourg-en-Bresse passe de 26 699 habitants en 1954 à 37 887 en 1968 (+ 41,9 % en 14 ans). Des ensembles d'immeubles sont élevés selon les règles des *zones à urbaniser en priorité* (Z.U.P.). Pour éviter que ces nouveaux quartiers deviennent des *cités dortoirs*, une circulaire du 2 juin 1960 exige qu'un local d'au moins 30 m² soit prévu dans les groupes de plus de 100 logements, construits avec des aides de l'État. Cette exigence est étendue aux ensembles de moins de 100 logements, trois ans plus tard. Ainsi sont créés les « *locaux collectifs résidentiels* » (L.C.R.), destinés aux familles et aux activités socio-culturelles.

Bourg-en-Bresse s'est agrandi, notamment avec la Z.U.P. de la Reyssouze. Elle est en règle avec les L.C.R. après avoir créé une première salle de quartier à Saint-Roch en 1962, puis deux autres à la Reyssouze et le long du boulevard Saint-Nicolas (salle du Pressoir) eu début de 1965¹.

Ces salles existant, il convient de les gérer, de coordonner et de favoriser les activités éducatives et socio-culturelles. Pour cela, une *Association gestionnaire des locaux collectifs résidentiels* (A.G.L.C.R.) est créée le 31 mars 1966 avec la participation de la municipalité de Bourg-en-Bresse, l'Office public H.L.M., l'Action sanitaire et sociale de l'Ain, Jeunesse et Sports de l'Ain, la Caisse d'allocations familiales de l'Ain, l'union des Associations familiales de l'Ain. Le président-fondateur est Joseph Berjoan et le financement est assuré par les organismes fondateurs.

Premières actions

« En moins d'une année, l'action de l'A.G.L.C.R. a pris une dimension particulièrement importante, après une période obscure de mise en place². » En effet, les salles sont louées, des activités sont lancées et une annexe à la bibliothèque municipale est créée. Le club des jeunes, *Le Marais*, fonctionne, un laboratoire photographique est installé et le bureau d'aide sociale utilise régulièrement les salles pour les personnes âgées. L'A.G.L.C.R. fonctionne ainsi 62 heures par semaine et 34 associations utilisent ses locaux.

En 1968, l'AG.L.C.R. dispose d'un bureau au Parc de la Reyssouze et elle gère des salles dans cinq quartiers de la ville. Cet éparpillement est moins un handicap qu'une chance pour faciliter la vie sociale et la rencontre entre les habitants. S'engageant davantage, la ville décide, le 23 octobre 1967, de construire une « *Maison des sociétés, destinée à mettre à la disposition des sociétés locales, des bureaux à l'usage de secrétariat et des salles de réunions* ». Construit selon des procédés industrialisés, le bâtiment, à un étage, est ouvert au 1^{er} février 1969 avec un accueil, 18 bureaux et 3 salles de réunions. Sa gestion est confiée à l'A.G.L.C.R.

¹ *Dauphiné-Libéré* du 6 février 1965.

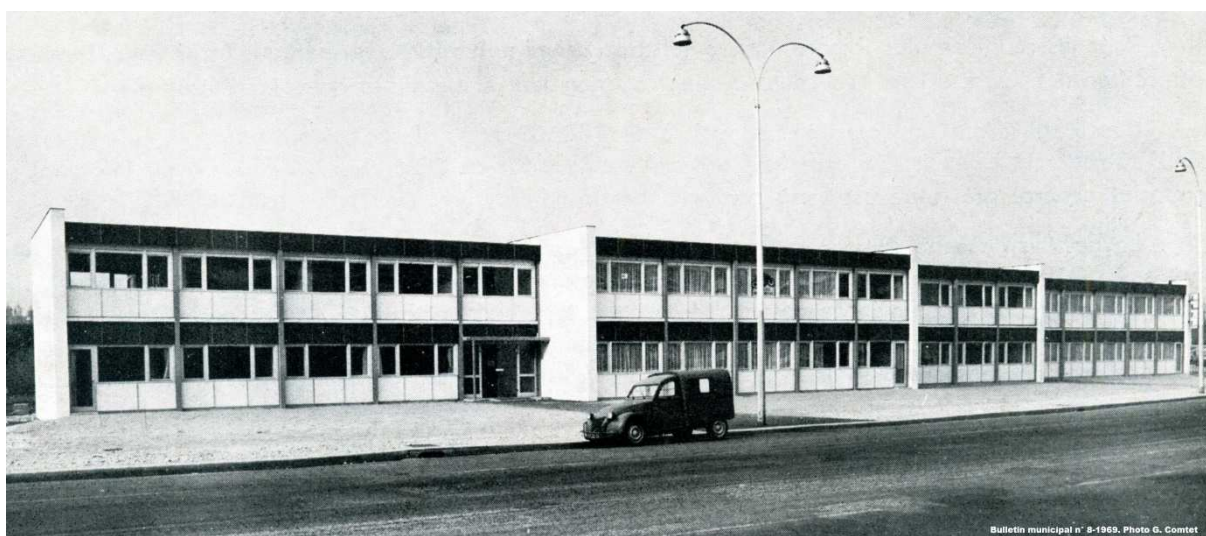
² Lettre du président au maire de Bourg-en-Bresse du 5 décembre 1967. A.M. Bourg. R 211.



Bulletin municipal n° 5-1968, Photo G. Comtet

Inauguration de la bibliothèque Annexe le 27 octobre 1967.

En cinq semaines, la *Maison des sociétés* a déjà abrité 177 réunions et elle est ouverte 80 heures par semaine au lieu des 60 heures prévues. La convention avec la ville est adaptée et le conseil d'administration réfléchit pour mieux appréhender l'avenir. Un poste de responsable général s'impose et Paul Masson est nommé en 1970. L'année 1969/1970 compte 2 023 réunions et cette réussite vient aussi de « *la situation géographique, l'accès facile, la signalisation et [du] rassemblement de 35 associations sous un même toit* ».



Bulletin municipal n° 5-1969, Photo G. Comtet

La Maison des sociétés à ses débuts : les abords ne sont pas complètement aménagés.

Le nombre de salles à gérer augmente et les activités sont diversifiées. Après le laboratoire photographique de 1967, l'A.G.L.C.R. crée, en 1972, un atelier de poterie et propose des activités de plein air aux jeunes "inorganisés". Pour cela, au printemps de 1973, elle acquiert un autocar d'occasion de 23 places. Un dépliant d'information est diffusé pour faire connaître les locaux résidentiels. La bibliothèque compte désormais 1 705 lecteurs inscrits.

Se faire connaître

Malgré sa réussite, l'A.G.L.C.R. décide d'aller à leur rencontre des Burgiens. Elle est présente sur le stand de la ville lors de la foire-exposition annuelle, à partir de 1972. En juin 1976, elle organise un week-end "portes ouvertes" avec une trentaine d'associations. Pourquoi ne pas concilier les deux aspects ? En 1977, le Comité de la foire-exposition réserve une place aux associations. Les 70 panneaux d'informations sont complétés par un espace d'animation avec un podium et par une salle de projection des diaporamas et des montages audio-visuels des associations. L'expérience est renouvelée en 1978, désormais dans le sous-sol du nouveau Parc des expositions, puis en 1979 et en 1980 avec 114 associations.

Ce rendez-vous annuel va au-delà d'un simple regroupement d'associations. Il prouve l'existence du fait associatif en tant que phénomène global, inscrit dans la vie locale. Le Parc des Expositions lance alors une idée : « *les associations seraient-elles intéressées par une mise à disposition gratuite d'un hall complet, en début d'année scolaire, leur permettant de disposer d'un espace plus grand et donc d'aménager des stands comme pendant la foire commerciale ?* » L'idée est retenue est un premier *Week-end des associations* est organisé en octobre 1981, sous l'égide de l'Office municipal de la culture.



Extrait de l'affiche de 1981

Toujours plus

En plus de la gestion des locaux résidentiels (plus de 2 000 m²), l'A.G.L.C.R. propose d'autres services. En 1977, son atelier de reprographie a produit 281 000 tirages en offset et 252 000 photocopies. Elle ajoute un équipement vidéo avec une caméra portable, un magnétoscope portable, un magnétoscope de montage et deux moniteurs. Toujours avec l'aide de la ville, un studio enregistrement est aménagé en 1982 dans des locaux de la rue de la Paix pour l'édition de disques ou de cassettes. Tout cela représente une intense activité socio-culturelle. Les techniques évoluent rapidement et le week-end des associations d'octobre 1983 est placé sous le signe de l'informatique, avec un concert électroacoustique.

En 1987, la Bibliothèque Johannes Son intègre le *Réseau de lecture publique* de la ville. En juin 1999, l'AG.L.C.R. change d'appellation et devient l'*Agence pour la gestion, la liaison et le conseil aux associations* (A.G.L.C.A.) et la *Maison des sociétés* est désormais la *Maison de la vie associative*.

Le studio de la rue de la Paix, inauguré



Courrier de l'Ain du 24 juin 1982

2001, l'odyssée des associations

La loi régissant les associations date de 1901, le centenaire est d'abord fêté en préfecture par une exposition puis au Parc des expositions. Là, on organise le douzième Week-end des associations qui rassemble 292 associations et on y fête aussi les 20 ans du droit d'association accordé aux étrangers, les 25 ans du Week-end des associations, les 35 ans de l'A.G.L.C.A., les 10 ans du bulletin *Bourg-Associations*.

Ensuite, l'A.G.L.C.A. atteint ses 40 ans en 2006 et elle édite un livret regroupant le portrait de 40 bénévoles. Avec un peu de retard, elle célèbre son cinquantaine avec un nouvel ouvrage rappelant l'œuvre des pionniers. Et au printemps 2020, la Maison de la vie associative est délaissée et l'A.G.L.C.A. s'installe dans la nouvelle Maison de culture et de la citoyenneté (M.C.C.) dans des conditions bien particulières à cause de l'arrivée d'une pandémie due à un *coronavirus*. Un autre avenir est à construire par l'A.G.L.C.A. et les associations. ■